

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1915. Chapitre XVII : *La réaction.*

Pourquoi est-ce Miss Cavell que l'on choisit pour être fusillée au point du jour, au lendemain de la condamnation ? Si la cruelle justice militaire avait suivi son cours, tous les condamnés auraient dû subir le même sort. Pourquoi cette distinction tragique ? Parce que Miss Cavell était anglaise. C'est pour ce motif que des généraux aux poitrines chamarrées d'étoiles et de croix de fer tuèrent la nurse qui avait soigné leurs propres blessés. Les armées anglaises venant de reprendre l'offensive, ils agirent en partie par dépit, en partie par haine allemande pour tout ce qui est anglais, sentiment sauvage attisé par les historiens aux titres de *Professor, Doktor* ou *Pastor*, par les journaux et leurs hymnes de haine. L'architecte Baucq fut exécuté le même matin que Miss Cavell parce qu'il eût été trop flagrant, trop scandaleux, même au point de vue allemand, de traîner au supplice et de tuer ainsi une femme seule. Et Baucq fut choisi en un destin qui aurait pu être celui de Séverin ou d'autres condamnés. Nous n'avons pas assez parlé de Baucq. Sa condamnation fut aussi illégale, son exécution aussi lâche que l'autre; mais

son sort fut comme absorbé dans l'horreur plus grande que souleva l'assassinat de sa compagne dans cette aurore tragique d'Etterbeek. Baucq laissait une femme et deux enfants. L'un d'eux, une petite fille de douze ans, quelques jours plus tard entra chez un voisin et lui demandait de rester seule :

— *Je voudrais pleurer père, dit la petite, je n'ose pas devant maman; il faut que je montre du courage à cause d'elle.*

Quant au jugement de Miss Cavell, on prétendit que Maître de Leval avait induit la Légation d'Amérique en erreur ; que même si Conrad avait dit à Maître de Leval les paroles qu'on lui prêtait, ni l'un ni l'autre n'ayant aucune qualité diplomatique, les autorités allemandes n'avaient point trompé la Légation. La première excuse n'était pas fondée, la seconde reposait sur une distinction sans valeur morale ni légale. Maître de Leval ne nous avait pas induits en erreur ; Conrad lui avait dit, ainsi qu'à Topping, qu'aucun jugement n'avait été rendu, alors qu'en fait le jugement était rendu depuis plusieurs heures. Les affirmations allemandes contiennent une divergence que je n'ai jamais pu m'expliquer. L'affiche du gouvernement allemand qui annonce la mort de Miss Cavell porte « *par jugement du 9 octobre* ». Ceci contredit tout ce que les

Allemands ont déclaré aux représentants de la Légation. Le procès eut lieu le 7 et le 8 octobre ; le 11, de Leval, Gibson et Topping reçurent l'assurance que le jugement n'avait pas été rendu et ne le serait pas avant plusieurs jours. Le jugement définitif et officiel ne fut prononcé que le 11 à 4h 30 de l'après-midi, à la prison de Saint-Gilles et, plusieurs heures après, Conrad affirma de nouveau que le jugement n'interviendrait que dans un jour ou deux. Ou l'affiche fait erreur, ou les fonctionnaires de la *Politische Abteilung* furent trompés, ou bien la phrase «*par jugement du 9 octobre*» a un autre sens dans l'esprit des Allemands que dans le nôtre. Si le jugement fut rendu le 9, la conduite des Allemands est plus odieuse encore et ne peut s'expliquer par aucune hypothèse honorable pour eux, car alors leurs communications verbales du 11 à la Légation sont d'un cynisme inouï. Mon sentiment est que le jugement fut rendu le 11 et que l'affiche est inexacte ; ou bien il faudrait supposer que l'acte du 9 était une proposition de peine et celui du 11, une condamnation à mort. On raconta beaucoup d'histoires sur la manière dont la princesse, la comtesse, Miss Cavell et les autres furent trahis. On parlait d'une carte postale envoyée à Miss Cavell par un jeune homme d'une gratitude indiscrete, et d'un messenger du Borinage qui aurait trahi parce qu'on ne le payait pas tout de suite.

Plus tard on raconta qu'un des accusés, somnambule, avait parlé dans son sommeil, et que les Allemands, toujours au courant des méthodes modernes, l'avaient hypnotisé pour obtenir des révélations : en tout cas, la preuve serait insuffisante, selon nos idées anglo-saxonnes ; d'autres prétendirent que toute la tragédie était liée à une autre tragédie qui devait frapper Bruxelles quelques mois plus tard.

La lettre de Miss Cavell à ses infirmières contenait une allusion aux bavardages qui peuvent détruire le bonheur, la réputation et la vie. Il ne m'appartient pas de pénétrer les secrets de l'âme vaillante d'Edith Cavell à cette heure suprême, mais ce passage n'indiquerait-il pas qu'elle se croyait trahie par une langue indiscreète ?

Elle écrivit encore dans son exemplaire de *l'Imitation* * : « *C'est une grande prudence de se taire en des temps mauvais* ». Aucune de ses annotations n'est plus pathétique et ne ressemble davantage à un reproche.

Pour les membres de la Légation d'Amérique, l'affaire eut une suite, la semaine d'après. J'avais envoyé à l'Ambassade américaine de Londres les rapports de Gibson et de Leval. Notre ambassadeur les remit au Foreign Office qui les transmit à la presse. On leur donna une large publicité, si bien que le *Rotterdamsche Courant* et d'autres journaux hollandais furent interdits

à Bruxelles le lendemain. L'interdiction des journaux à la frontière était un signe bien connu de mécontentement allemand. Le bruit courut que les autorités, furieuses, auraient dit que le gouverneur général « *devrait congédier tous les diplomates* ». Bien que cette extension du système de terreur au monde diplomatique nous effrayât peu, notre situation n'était guère enviable. Les Allemands exhibaient, à la *Politische Abteilung*, un numéro du *Times* reproduisant nos rapports en long et en large, sur plusieurs colonnes. Les fonctionnaires s'agitaient. Le petit Conrad, ému, s'écria devant Villalobar :

— *Ils m'ont mis dedans!*

— *Très bien, dit le marquis, vous êtes devenu fameux (N.d.T.), un des gros bonnets de l'Europe !*

Nous apprîmes alors que la fureur des Allemands visait surtout de Leval qui passait pour l'auteur du rapport et qu'ils menaçaient d'envoyer dans un camp de concentration en Allemagne. C'était le samedi 29. Je sortais de maladie ; le médecin m'avait permis de me remettre à l'ouvrage et je pris un rendez-vous avec le baron von der Lancken le lundi suivant pour discuter la reprise du travail, discussion remise à plusieurs reprises par suite de mon indisposition. Il pleuvait ce

lundi ; le Dr Derscheid me fit une piqûre et me dit de ne pas sortir. J'allai cependant chez von der Lancken. Il venait de rentrer, botté, de sa promenade à cheval, décoré de sa croix de fer et de ses autres ordres, notamment la croix blanche de Saint-Jean, et portait sous le bras un vaste dossier ; d'un air sombre il me fit monter à son cabinet où flambait un feu ouvert, et quand nous fûmes assis, commença gravement :

— *Je suis très peiné de vous faire la communication que ...*

Il exposa que les diplomates n'étaient restés à Bruxelles que grâce à la courtoisie des Allemands ; que mon rapport sur l'affaire Cavell était une injustice envers l'Allemagne et un manquement à la correction diplomatique, que notre légation fournissait une arme à l'Angleterre, que nous sortions de la neutralité, etc.

Ces observations, représentées en phrases diplomatiquement correctes, laissaient percer l'irritation, le ressentiment de *MM. les militaires*, souffrant de l'opprobre universel qui les atteignait tout à coup, et tâchant de rejeter sur d'autres une partie de l'acte dont ils n'avaient pas prévu toutes les conséquences. C'était une habitude chez eux, presque une politique, dans toute discussion touchant à leurs procédés et à leur morale, de

mettre d'abord l'interlocuteur dans son tort. J'interrompis le baron qui prit un ton moins emphatique.

— *Causons*, dit-il alors, *d'une façon moins officielle et plus intime, et tâchons d'aboutir à une conclusion.*

Il me demandait d'exprimer des regrets au sujet de la publication et de renvoyer de Leval de la Légation, autrement il ne répondait pas du sort de ce dernier, que déjà l'autorité militaire menaçait d'arrêter et de déporter en Allemagne.

Je répondis que j'étais responsable des actions de de Leval, que je ne le renverrais point et que ma Légation lui servirait d'asile si on essayait de l'inquiéter.

— *Vous n'imaginez pas*, m'écriai-je, *que je vais le jeter aux loups et le laisser dévorer par un Sauberzweig.*

J'ajoutai que je n'exprimerais aucun regret et ne ferais aucune déclaration quelconque sans instructions de mon Gouvernement; que plutôt que d'abandonner de Leval je quitterais la Belgique. Il protesta, me pria de ne pas envisager cette éventualité et me conseilla d'appeler Villalobar à la discussion, à quoi je consentis avec plaisir ; nous nous séparâmes en nous donnant rendez-vous pour l'après-midi.

A 3 heures, le salon jaune du rez-de-chaussée nous réunit, le baron, le marquis et moi, et le premier exposa

de nouveau toute la question. Devant lui, sur une table, s'étaient les journaux de Londres, y compris le *Graphic* ou un autre illustré, contenant mon portrait et celui du marquis, ce dernier en casquette marine, — *pris à Cowes, il y a trente ans*, comme il dit avec un soupir.

Nous causâmes pendant tout ce terrible après-midi. La longue fatigue de ces négociations en français, de tous les accents, venait se greffer sur mon malaise et sur l'impression de l'horrible nuit. Une pluie froide tombait sur le parc. Le baron insistait pour que je fisse une déclaration par écrit, reconnaissant des inexactitudes dans le rapport de Leval, exprimant des regrets pour sa publication. Il avait préparé une feuille de papier et un crayon. Mais je me refusai à toute déclaration, à toute expression quelconque ressemblant à une excuse, un désaveu, un regret. Il dut y renoncer. Van Vollenhoven nous attendait pour la discussion sur la reprise du travail. Il entra et je hâtai la besogne. Chacun était excédé, sauf van Vollenhoven, et peut-être Villalobar qui ne connaît pas la fatigue.

Le lendemain, von der Lancken partit pour Munich. Le gouverneur général était à Berlin. Notre président et le roi d'Espagne adressèrent des appels au Gouvernement de Berlin en faveur de la comtesse de Belleville et de Mlle Thuliez ; Villalobar et moi

comprîmes qu'elles auraient la vie sauve. Quant à Séverin, ses amis francs-maçons travaillaient pour lui.

Quelqu'un apporta à la Légation et me confia le livre de prières de Miss Cavell contenant les touchantes inscriptions qu'elle y avait tracées d'une main ferme la dernière nuit, les versets qui lui avaient donné du courage et surtout sa dernière note, cette épitaphe anticipée qu'elle écrivit, pleine de vie, dans ce monde où elle aurait pu rendre encore tant de services : « *Morte à 7 heures du matin, le 12 octobre 1915.* » *

Il y avait encore quelques francs, quelques bibelots, c'est tout ce qui lui appartenait; et pourtant, quel vaste, quel noble héritage !

La modeste nurse anglaise que le destin appela du lit des malades à une place parmi les héros et les martyrs, aura un jour un monument à Bruxelles ; quelque rue portera son nom et son école continuera sa mission bienfaisante. Quand l'horreur d'une fin cruelle et injuste sera éclipsée par l'éclat du sacrifice, les quelques lignes qu'elle écrivit, les derniers mots qu'elle prononça montreront à quelle hauteur sublime la nature humaine peut atteindre, et sanctifieront une mémoire qu'on respectera, tant qu'il y aura de la foi et de l'honneur parmi les hommes.

Brand WHITLOCK

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur Paul de Reul, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « *Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges.* »
Nous les reproduisons d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Notes de Bernard Goorden, autre traducteur :

A la page 284, “*famoso*”, exprimé par le Marquis (espagnol) de Villalobar, a été traduit par “*fameux*”. Il s'agit d'un « *faux ami* » : il doit être traduit par “*célèbre*”.

* Notes in Miss Cavell's "Imitation of Christ" :

p. 124. *It is no small prudence to keep silence in an evil time.*
Chapter XXIX, p. 125, and Chapter XXX, p. 126 (Psalm XXX). *Into Thy hands I commend my spirit, for Thou hast redeemed me, O Lord, thou God of truth.*

p. 502. *'T was the last watch of night.*
Except what brings the morning quite
When the armed angel, conscience-clear.
His task nigh done, leans o'er his spear
And gazes on the earth he guards
Till God relieves him at his post.

p. 170. *So shalt thou keep one and the same countenance*
always with thanksgiving, both in prosperity and in adversity,
weighing all things with an equal balance.

p. 58. *Man considereth the deeds but God weigheth the*
intentions.

p. 36. *Thou must pass thro' fire and water before thou come to*
the place of refreshing.

p. 22. *Occasions of adversity best discover how great virtue or*
strength each one hath.

p. 108. *Without a combat thou canst not attain unto the crown of patience.*

p. 102. *Grant me above all things that can be desired to rest in Thee and in Thee to leave my heart at peace.*

Thou art the true peace of the heart ; thou its only rest ; out of Thee all things are hard and restless. In this very peace that is in Thee, the one Chiefest Eternal good, I will sleep and rest. Amen.

p. 62. Be pure and free within and entangle not thy heart with any creature.

p. 54. It were more than just that thou shouldest accuse thyself and excuse thy brother.

Notations in Miss Cavell's Prayer Book :

Arrested 5 Aug., 1915

Prison de St. Gilles 7th Aug. 1915

Brussels

Court martialed, 7th Oct. 1915

(Court martialed), 8th Oct. 1915

Condemned to death, 8th Oct.

In the Salle des Députés at 10.30 a.m. (h.a.)

with 7 others. (The accused numbered in all 70 of whom 34 were present on these 2 dates.)

Died at 7 a.m. on Oct. 12th, 1915

E. Cavell

With love to

E. D. Cavell

Notes.

Traduction française : « *La réaction* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XXVII (1915) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 281-286. D'après Brand Whitlock (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A*

Personal Narrative ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre 5 , volume 2, notamment à :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2005.pdf>

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du bourgmestre **Adolphe MAX**) a dit du même jour dans son *Journal de guerre* (Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918) :

http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20guerre_de_Paul_Max_bdef.pdf

Le journaliste argentin **Roberto J. Payró**, ayant été arrêté le 22 septembre 1915 :

« *Roberto J. Payró : son arrestation à Bruxelles* » a été, à l'origine, publié dans *La Nación* du 15/12/1915 :

Version **française** :

<http://idesetautres.be/upload/19150922%20ARRESTATION%20PAYRO%20A%20BRUXELLES%20LA%20NACION%2019151215.pdf>

Version originelle **espagnole** :

<http://idesetautres.be/upload/19150922%20ARRESTO%20PAYRO%20EN%20BRUSELAS%20LA%20NACION%2019151215.pdf>

Fac-similé :

<http://idesetautres.be/upload/19150922%20ARRESTO%20PAYRO%20EN%20BRUSELAS%20LA%20NACION%2019151215.JPG>

« Une primeur pour nos lecteurs. Sous l'Occupation : M. Roberto J. Payró », est paru dans **Le Cri de Belgique** (organe hebdomadaire des intérêts belges dans l'Amérique du sud) ; Buenos Aires ; 17 janvier 1920, numéro 223 :

<http://idesetautres.be/upload/19150922%20ARRESTATION%20PAYRO%20CRI%20DE%20BELGIQUE%2019200117.pdf>

Fac-similé :

<http://idesetautres.be/upload/19150922%20ARRESTATION%20PAYRO%20CRI%20DE%20BELGIQUE%2019200117.JPG>



Roberto J. Payró ne pouvait pas réagir à l'arrestation d'Edith Cavell, comme il avait l'habitude de le faire dans son **Diario de un testigo** (*La guerra vista desde Bruselas*) :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Version originelle **espagnole**: www.idesetautres.be

A propos de **BAUCQ, Philippe François Victor**

(1880 - 12 octobre 1915)

 [Rendre hommage à cette personne - Een hulde brengen aan deze persoon](#) 

Extrait de : http://www.bel-memorial.org/names_on_memorials/display_names_on_mon.php?MON_ID=1387

in « *Monuments et autres éléments de patrimoine à la mémoire des Belges décédés lors de conflits armés* »

Statut/Statuut: Résistant fusillé - Gefusilleerde weerstandslid

Conflit / **Conflict:** 1914-1918 ;

Naissance/Geboorte : Bruxelles - Brussel, BR, BE
1880-03-13; **Décès/Overlijden :** Schaerbeek -
Schaarbeek, BR, BE 1915-10-12

Plus d'infos/Meer info: Conjoint: Marie MOÏMONT. Philippe-François-Victor Baucq, héros de la Première Guerre mondiale, était un **architecte belge** et a eu un rôle important dans un réseau d'évasion au côté d'Edith Cavell pendant cette guerre. Ce réseau d'évasion fut initié par des Belges de la région de Mons et aidait les soldats alliés blessés et cachés à s'évader de la Belgique occupée. Ensuite, ce réseau fusionna avec un autre, créé par plusieurs femmes (la comtesse de Belleville, la princesse de Croy, Louise Thuliez et Louise de Bettignies) dans le nord de la France. Il fut arrêté cinq

jours avant Edith Cavell, le 31 juillet 1915. Il est incarcéré à la prison de Saint-Gilles et jugé les 7 et 8 octobre 1915. Six des accusés sont condamnés à mort le 11 octobre 1915 à 17h. Pour faire cesser les protestations internationales, les juges font exécuter Philippe BAUCQ et Edith CAVELL le lendemain à 2h au Tir National, un site militaire (aujourd'hui un mémorial) (...). Il y a une rue Philippe BAUCQ - Philippe Baucqstraat à Etterbeek (anciennement rue Craz)

Photos et autres documents / Foto's en andere documenten: http://www.bel-memorial.org/photos/BAUCQ_Philippe_23794.htm

BEL-MEMORIAL

BAUCQ, Philippe François Victor



Dans le chapitre 3 (« An *ex-post-facto* edict ») de *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* (1919) :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2003.pdf>